



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

**Critériums Espoirs
U10-U11 & U12-U13
Saison 2021/2022**



Vendredi 10 Septembre 2021

**Au siège du D.Y.F.
à Montigny-le-Bretonneux**



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

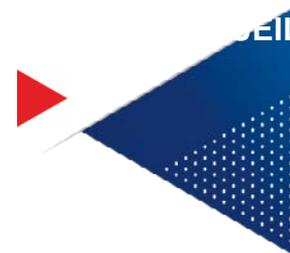


PREAMBULE

Laurent VIMONT

Président

Commission Football Animation



PRÉSENTATION DES INTERVENANTS



Président

**Commission
F. Animation**

Laurent VIMONT



**Vice-
Président**

**Commission
F. Animation**

Jean-Eric INACIO



**Salarié DYF
chargé du**

**Suivi Football
Animation**

Alexandre OGEREAU



C.T.D. D.A.P

**Suivi Football
Animation**

Franck BARDET



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

SOMMAIRE

1

- Règles sanitaires en vigueur (Pass Sanitaire)

2

- Règlementations des Critériums Espoirs

3

- Modalités Administratives

4

- Format des Critériums Espoirs (Évolutions)

5

- Intervention Arbitrage

6

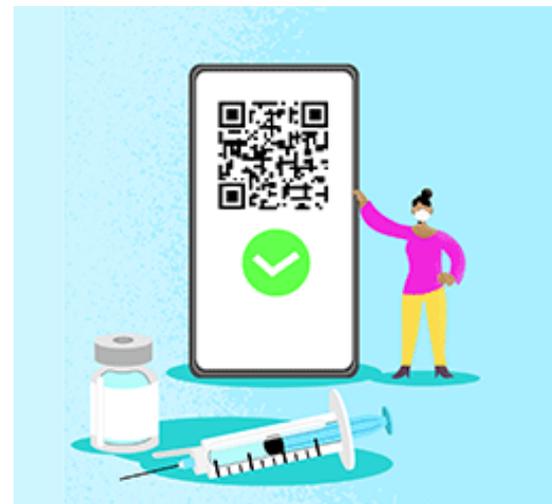
- La partie Technique

7

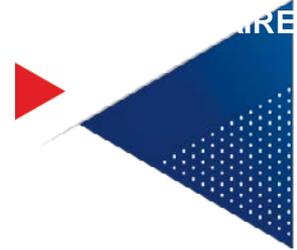
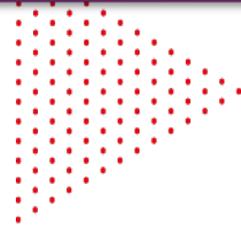
- Réponses aux questions & clôture

pass COVID-19
sanitaire

1. LES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR



« Appropriation & Mise en application
des gestes et règles sanitaires »



- Disposer au sein du club
d'un **G**arant du **P**rotocole **S**anitaire

ENJEUX

- L'**accompagnement** à la mise en application des règles sanitaires en vigueur
- L'**accueil** des licenciés en toute sécurité
- La mise en place **d'actions en lien avec la santé** et la sécurité du pratiquant (en lien avec le P.E.F.)
- La **sensibilisation** au développement des nouvelles pratiques (qui facilite la reprise progressive de l'activité)

Le Référent Sanitaire – G.P.S

ORGANISATION SANITAIRE

FICHE DE MISSION

	Fonction
	G.P.S

Nom Prénom

	Fonction
	Adjoint au G.P.S

Nom Prénom



GARANT DU PROTOCOLE SANITAIRE DE CLUB

PROFIL DU REFERENT « SANITAIRE »

MOTIVE	SERIEUX	INFORME	FEDERATEUR	ORGANISE
--------	---------	---------	------------	----------

RÔLE - MISSIONS

Domaine de la SANTE 		Domaine de la SECURITE 	
Faire RESPECTER le protocole sanitaire	Planifier les actions en lien avec les EDUCATEURS	Faire RESPECTER le protocole sanitaire	Planifier les actions en lien avec les EDUCATEURS
Être en lien avec le responsable du Programme Educatif du Club	Contribuer au développement des activités « Football Santé » au sein du Club	Être en lien avec le responsable du Programme Educatif du Club	Contribuer au développement des activités « Football Santé » au sein du Club

PRECONISATIONS - FORMATIONS

INCONTOURNABLES 		SUGGEREES 	
LICENCIE FFF POUR LA SAISON EN COURS	INFORMATION EN LIEN AVEC LE DISTRICT	PSC 1 ou AFPS ou BNS ou BNPS	MODULE « SANTE / SECURITE » FFF

Les Règles Sanitaires (Pass Sanitaire)

ORGANISATION SANITAIRE
Informations à actualiser si nécessaire



ACCÈS AUX INSTALLATIONS

- Pour les moins de **12 ans et 2 mois**, activités en extérieur autorisée sans Pass Sanitaire
- Pour les mineurs de **12 ans et 2 mois et plus**, activités en extérieur avec présentation d'un Pass sanitaire valide à compter du 1^{er} octobre
- Pour les encadrants, obligation de disposer d'un Pass Sanitaire valide pour l'accès aux installations
- Pour les accompagnateurs, parents, l'accès aux installations est **règlementé** selon le type d'infrastructure.
- L'accès aux installations doit être **contrôlé, régulé et adapté** selon les règles gouvernementale et municipales
- Des **règles strictes d'accès et d'utilisation** des sanitaires selon les règles municipales
- **Nettoyage et désinfection** des locaux selon les règles municipales



ACCUEIL ET RÈGLES DE BASE

- Les « **Gestes Barrière** » devront être **affichés et visibles**
- Arriver vêtu de sa tenue d'entraînement (dans le cas d'absence d'espace dédié pour se vêtir (vestiaires, lieu couvert...))
- Gel hydroalcoolique à disposition
- **Nettoyage complet** des tenues de sport et du matériel utilisé après chaque entraînement



DÉPLACEMENTS ET TRANSPORTS

Préconisation :

- covoiturage à minimiser et toujours dans le respect des gestes barrières (port du masque...)
- L'utilisation des minibus est à minimiser, mais dans le cas où elle est nécessaire, des règles strictes d'utilisation devront être mises en place en lien avec les directives sanitaires

LE PASS SANITAIRE, C'EST QUOI ?

1

Certificat de vaccination avec un schéma vaccinal complet (dernière injection + 7 jours)

2

Test RT-PCR, antigénique ou auto-test négatif de moins de 72h

3

Certificat de rétablissement de la Covid-19 : test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

4

Certificat de contre-indication à la vaccination

Contrôle du Pass sanitaire en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».



DANS QUELLES CONDITIONS EST-IL IMPOSÉ ?

- Dès à présent aux personnes majeures, puis à partir du **1^{er} octobre 2021** aux personnes âgées de **12 ans et 2 mois à 17 ans** ;
- À tous les pratiquants, dès l'entrée dans un stade ou un gymnase :
« Pas de Pass Sanitaire = Pas de jeu »
- Aux encadrants (éducateurs, animateurs, dirigeants, salariés) dès le **30 août 2021** **à l'entrée dans un stade ou un gymnase** :
« Pas de Pass Sanitaire = Pas d'encadrement »
- Au public (spectateurs, accompagnateurs, parents) dans des enceintes sportives disposant d'un A.O.P. (Arrêté d'Ouverture au Public), à la condition que le stade soit clôturé avec un ou plusieurs accès réservé(s) exclusivement à l'accès du public de la manifestation ou de la rencontre organisée par le club ;
- Pour l'accès aux buvettes dans toutes les enceintes sportives ;
- Port du masque non obligatoire pour les personnes ayant présenté un **Pass Sanitaire valide**, lors de la vérification à l'entrée de l'enceinte sportive (sauf décision des autorités locales qui l'imposeraient).

Les Règles Sanitaires (Rencontres interclubs)

ORGANISATION SANITAIRE

Informations à actualiser si nécessaire



GESTION DES EFFECTIFS ET DES FLUX

Préconisation :

- Un **accès ciblé** pour l'arrivée au stade et un autre pour le départ du stade
- **Confirmation de présence obligatoire** en amont de chaque séance d'entraînement auprès de l'encadrant responsable
- **Planning** d'utilisation des terrains et vestiaires affiché et communiqué.
- **Distanciation physique** (1 m) au bord des terrains et lors des files d'attente dans les lieux sans obligation de Pass Sanitaire
- **Réglementer** l'accès au public (familles et autres) pour préserver la santé de tous



FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

- **Désigner une Personne référente sanitaire (G.P.S.)** (ou un groupe de personnes : délégués covid)
- **Sensibilisation de l'ensemble** des membres du club (encadrants, éducateurs, joueurs et familles de joueurs)
- Tenir un registre de l'ensemble des contrôles effectués et des personnes habilitées à contrôler (accompagnateurs, encadrants, joueurs) : **Traçage efficace en cas de contamination** d'un ou plusieurs membres
- Les activités non sportives se déroulant habituellement en intérieur devront être **réglementé** (collation, etc.). Des **règles de désinfection et de distanciation** doivent être organisées si ces activités sont maintenues pour les jeunes de moins de 12 ans et 2 mois.



MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS

- **Gourde et chasuble** individuels (numérotée si possible)
- Espace individuel de stockage des sacs personnels (en bord de terrain si absence de vestiaire)
- **Limiter le nombre de personnes chargées de l'installation, de la manipulation**, du nettoyage systématique entre chaque séance, puis du rangement du matériel club utilisé (ballons, coupelles, plots, ...)
- Le **port du masque est conseiller** pour les encadrants et éducateurs dans les situation de regroupement important (joueur.se.s, information aux parents...)

Les Règles Sanitaires (Rencontres interclubs)

ORGANISATION SANITAIRE

Informations à actualiser si nécessaire



GESTION DES PATEAUX ET DES RENCONTRES

Obligations :

- Un **accès ciblé** pour l'**arrivée** au stade, ou l'**entrée sur le terrain**, afin d'effectuer le contrôle des Pass Sanitaires (encadrants et joueur.se.s si besoin)
- **À compter du 1^{er} octobre**, Préparer ma feuille de match (F.M.I.) en ayant au préalable vérifier la validité des Pass Sanitaires des joueurs licenciés de 12 ans 2 mois et plus ; sachant qu'ils devront présenter, avant le coup d'envoi de la rencontre, leur Pass Sanitaire valide.
- Préparer ma feuille de match (F.M.I.) en ayant au préalable vérifier la validité des Pass Sanitaires des encadrants licenciés de 12 ans et 2 mois, et plus ; sachant qu'ils devront présenter, avant le coup d'envoi de la rencontre, du plateau, leur Pass Sanitaire valide.
- L'arbitre, quant à lui, qu'il soit officiel ou bénévole, devra disposer d'un Pass sanitaire valide pour arbitrer et prendra connaissance du résultat de cette vérification avant le coup d'envoi.



FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

- **Désigner une Personne référente sanitaire (G.P.S.)** (ou un groupe de personnes : délégués covid)
- Organiser et effectuer, à l'aide de l'application « **tous anticovid vérif** », le contrôle des Pass Sanitaires pour les personnes concernées par la vérification
- Compléter et signer le registre de contrôle des Pass sanitaires du club : **Traçage efficace en cas de contamination** d'un ou plusieurs membres
- Les activités non sportives se déroulant habituellement en intérieur devront être **règlementé** (buvette, collation, etc.). Des **règles de désinfection et de distanciation** doivent être organisées si ces activités sont maintenues.



MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS

- **Gourde et chasuble** individuels (numérotée si possible pour les remplaçants)
- **Espace individuel de stockage des sacs personnels** pour les équipes (en bord de terrain si absence de vestiaire)
- **Limiter le nombre de personnes chargées de l'installation, de la manipulation**, du nettoyage systématique entre chaque séance, puis du rangement du matériel club utilisé (ballons, coupelles, plots, ...)
- **Le port du masque est conseillé** pour les encadrants et éducateurs dans les situations de regroupement important (joueur.se.s, information aux parents...)

GESTION DE LA RENCONTRE (PASS SANITAIRE)

Pour les Encadrants

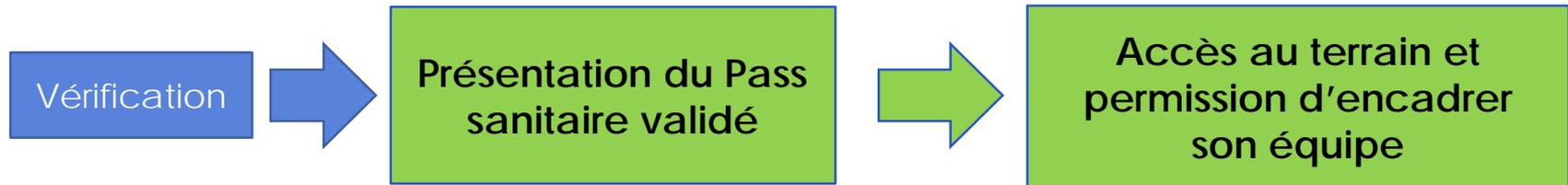
- Pour les **12 ans et 2 mois, et plus** uniquement à compter du 1^{er} octobre :
Pour être inscrit sur la feuille de match et prendre part à une rencontre, tout.e encadrant.e et joueur.se doit être licencié.e et présenter avant le coup d'envoi un **Pass Sanitaire valide**.

Avant le début de la(des) rencontre.s

- Lors du contrôle des licences avant le coup d'envoi de la(des) rencontre.s, un membre de chaque club présent habilité devra vérifier, en présence de son.ses homologues adverse.s que chaque licencié.e, joueur.se, encadrant.e, **12 ans et 2 mois, et plus** inscrit sur la feuille de match présente un **Pass Sanitaire valide**.
- Notifier si besoin sur la feuille de plateau, les remarques, difficultés rencontrées, en lien avec la vérification du « Pass Sanitaire ».

GESTION DES RENCONTRES (PASS SANITAIRE)

SITUATION NORMALE



LA RENCONTRE PEUT SE DEROULER

SITUATION ANORMALE



LA RENCONTRE PEUT SE DEROULER UNIQUEMENT
SI LES DEUX EQUIPES ONT AU MOINS UN ENCADRANT LICENCIÉ
AYANT UN PASS SANITAIRE VALIDE POUR LES ACCOMPAGNER

GESTION DE LA RENCONTRE (PASS SANITAIRE)

Pour les Joueurs

- Pour les **12 ans et 2 mois, et plus** uniquement à compter du 1^{er} octobre :
Pour être inscrit sur la feuille de match et prendre part à une rencontre, tout.e joueur.se doit être licencié.e et présenter avant le coup d'envoi un **Pass Sanitaire valide**.

Avant le début de la(des) rencontre.s

- Lors du contrôle des licences avant le coup d'envoi de la(des) rencontre.s, un membre de chaque club présent habilité devra vérifier, en présence de son.ses homologue.s adverse.s que chaque licencié.e, joueur.se de **12 ans et 2 mois, et plus** inscrit sur la feuille de match présente un **Pass Sanitaire valide**.
- Notifier si besoin sur la feuille de plateau, les remarques, difficultés rencontrées, en lien avec la vérification du « Pass Sanitaire ».

GESTION DES RENCONTRES (PASS SANITAIRE)

1

CAS DE FIGURE POSSIBLES APRÈS VÉRIFICATION DU PASS SANITAIRE :

TOUS LES JOUEURS
INSCRITS SUR LA F.M.I.
PRÉSENTENT UN PASS
SANITAIRE VALIDE.

La rencontre
se joue



L'équipe retire de la
F.M.I. le(s) joueur(s)
concerné(s).

L'effectif restant
est suffisant.

La rencontre
se joue



La ou les équipes
se retrouvent avec
un nombre de
joueurs insuffisant
(- de 6 pour le foot
à 8).

La rencontre
ne se joue pas.

= Match perdu par
forfait, mais non-pris
en compte dans les
forfaits conduisant au
FG de l'équipe.

2

NON PRÉSENTATION D'UN
OU PLUSIEURS PASS
SANITAIRE(S) VALIDE(S).

L'arbitre joue son
rôle et interdit la
rencontre.

La rencontre
ne se joue pas.

= L'équipe n'ayant pas
présenté le(s) Pass
perd la rencontre par
pénalité.

L'équipe refuse de
retirer de la F.M.I.
le(s) joueur(s)
concerné(s).

L'équipe adverse
refuse de jouer.
Elle doit indiquer
explicitement les
raisons sur la
Feuille de Match.

La rencontre
ne se joue pas.

= L'équipe n'ayant pas
présenté le(s) Pass
perd la rencontre par
pénalité. L'arbitre et
le responsable de
l'équipe fautive
seront sanctionnés.

L'arbitre n'applique
pas la réglementation
et fait jouer la
rencontre.

L'équipe
adverse accepte
de jouer la
rencontre.

La rencontre se
joue
contrairement
à la
réglementation.

= Le score est valide
MAIS l'arbitre et le(s)
responsable(s) seront
sanctionnés.



GESTION DES RENCONTRES (PASS SANITAIRE)

PROTOCOLE D'ORGANISATION DES RENCONTRES RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES



SPECTATEURS

Si l'entrée est soumise à un contrôle d'accès, le contrôle du pass sanitaire est obligatoire.
Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire.
Si le propriétaire des installations l'exige, le contrôle du pass sanitaire doit être réalisé.

CONTRÔLE DU PASS SANITAIRE

Le contrôle est effectué par une personne habilitée (le président du club ou le maire désigne les personnes habilitées)

Procédure : affichage de la liste des personnes habilitées, du « contrôle du pass sanitaire » et du « pass sanitaire obligatoire » ; tenue d'un registre des opérations de contrôle ; utilisation de l'application « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif » pour scanner les QR codes.

BUVETTE ET RESTAURATION

Le protocole à appliquer est celui des hôtels, cafés, restaurants (HCR) : consommation assise, registre des présents, contrôle du pass sanitaire si celui-ci n'a pas été réalisé à l'entrée.

ACTEURS DE LA RENCONTRE

Le pass sanitaire est obligatoire pour accéder aux vestiaires. L'ensemble des personnes figurant sur la feuille de match (joueurs, officiels, staff) doivent être en règle.

REPORT D'UNE RENCONTRE

Le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas suivant :

- A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/joueurs sur 7 jours glissants (en Championnat Futsal, à partir de 3 cas positifs) ;
- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Coupe de France : aucun report autorisé : l'équipe est sortie de la compétition.
Contact mail : competitions@lgef.fff.fr

PORT DU MASQUE

Obligatoire en intérieur à partir de 11 ans. Obligatoire en extérieur si imposé par la collectivité locale ou l'autorité préfectorale ou si distanciation (2m) impossible.
Le port du masque à partir de 11 ans est recommandé pour tous, à tout moment.

LE PASS SANITAIRE C'EST QUOI ?

© DE - LGEF

CONTRÔLE DU PASS SANITAIRE



Scan du QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».



Attestation de vaccination complète

OU



Test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h

OU



Auto-test négatif validé par un professionnel de santé de moins de 72h

OU



Test RT-PCR POSITIF plus de 11 jours et moins de 6 mois



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

2. RÉGLEMENTATION DES CRITÉRIUMS ESPOIRS





DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

MODIFICATIONS IMPORTANTES

Après deux ans de réflexions menées en concertation, la Commission F.A. a procédé à une refonte importante de l'organisation des Critériums Espoirs U10-U13, à savoir :

- Principe identique des U10 aux U13
- Engagement non limité – Ouverture à tous
- Obligations d'encadrement inchangées
- Phase 1 de plateaux / Phase 2 de niveaux / Phase 3 de niveaux

L'objectif : Assurer une continuité sur les dispositifs des U10 aux U13 en initiant des principes de structuration dès les U8-U9 Espoirs.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

EVOLUTION DES CRITÉRIUMS 2021/2022
32 CLUBS - 32 ÉQUIPES PAR ANNÉE D'ÂGE

En 2020/2021

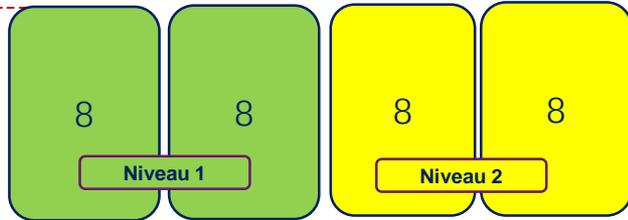
Critériums Espoir U10-U11

Phase de brassage Géographique
7 journées - 4 poule de 8 équipes

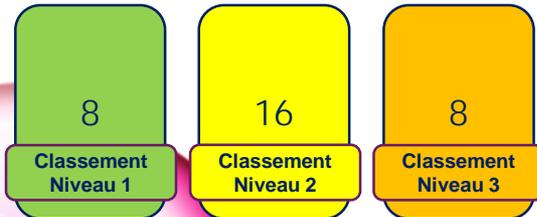


4 Poules constituées en tenant compte de Résultats U10 & U12 (n-1)

7 journées - Phase de Poules de niveau



3 journées - Phase de Plateaux Play-off



En 2021/2022

Critériums Espoirs U10-U11

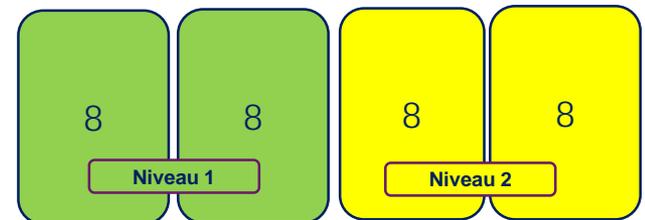
Phase de brassage Géographique
4 journées - Plateaux de 4 équipes



2 Poles constituées en tenant compte des Résultats U12 (n-2)

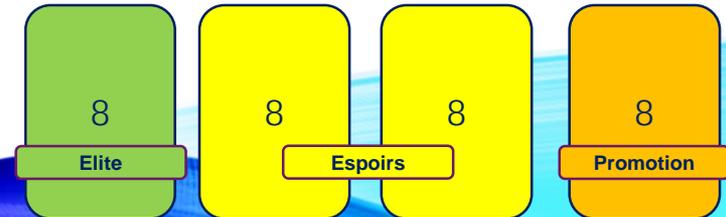
Vacances Scolaires
de la Toussaint

9 journées - Phase de Poules de niveau



Vacances Scolaires
d'hiver

9 journées - Phase de Poules de niveau



Phase 1

Phase 2

Phase 3



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

EVOLUTION DES CRITÉRIUMS 2021/2022 36 CLUBS - 36 ÉQUIPES PAR ANNÉE D'ÂGE

En 2019/2021

Critériums Espoir U12-U13

Phase de brassage Géographique
5 journées - 6 poule de 6 équipes



Phase 1

Vacances Scolaires de la Toussaint

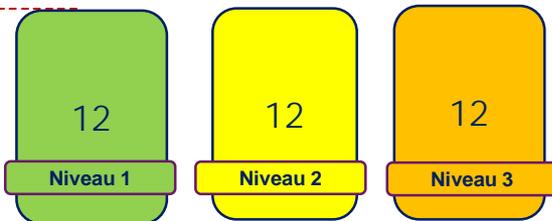
En 2021/2022

Critériums Espoirs U12-U13

Phase de brassage Géographique
4 journées - Plateaux de 4 équipes



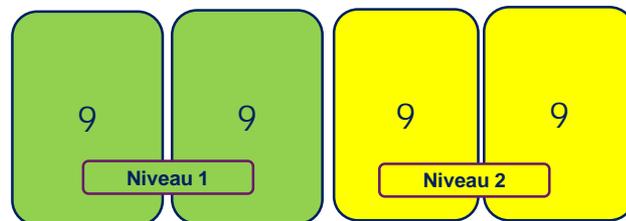
11 journées - Phase de Poules de niveau



Phase 2

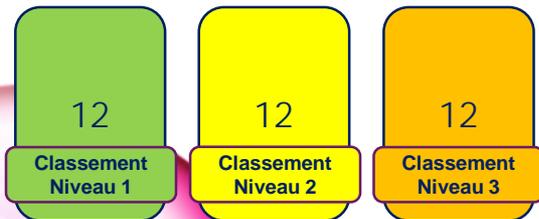
Vacances Scolaires de Printemps

9 journées - Phase de Poules de niveau



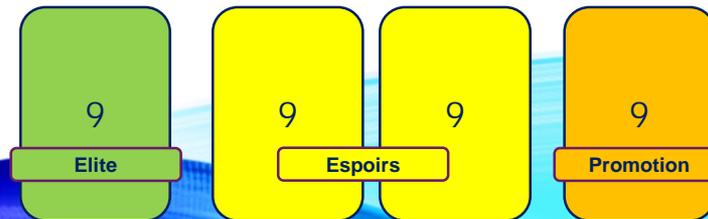
Vacances Scolaires d'hiver

3 journées - Phase de Plateaux Play-off



Phase 3

9 journées - Phase de Poules de niveau





DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

LES CRITERIUMS ESPOIRS : EVOLUTIONS ET OBJECTIFS

- Réunions (concertation & réflexions) ➔ amélioration de l'offre de pratique

Constat : existence de dysfonctionnements :

Sur le plan règlementaire :

- **Non respect des règles établies** qui visent à favoriser la structuration des clubs :
 - Absence de l'encadrement diplômé sur certaines rencontres ;
 - Participation d'un nombre de joueurs d'année d'âge inférieur illimité (règlementation : limité à 3 joueurs max. par équipe).

Sur le plan sportif :

- Effectifs des joueurs alignés en 1^{ère} phase ≠ des effectifs alignés en 2^{nde} phase
➔ dysfonctionnement du dispositif conçu pour créer une homogénéité du niveau de l'adversité à l'issue de la phase de brassage.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

REGLEMENTATION

U10-U11 Espoirs : Obligation d'un niveau d'encadrement minimum pour chacune des équipes

Maintien du nombre de clubs participant, 36 clubs au maximum.

- A minima : **1 Educateur fédéral licencié titulaire du CFF1**
(sur 1 des 2 équipes)
& **1 Animateur licencié attesté du CFF1 module U11** (sur l'autre).
- Disposer de **12 joueurs minimums par année d'âge** (12 U10 + 12 U11),

Programmation de la saison :

Saison en 3 phases :

- Phase 1 : Plateaux de brassage
- Phase 2 : Poules de niveau +
- Phase 3 : Poule de niveau ++



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

REGLEMENTATION

U12-U13 Espoirs : Obligation d'un niveau d'encadrement minimum pour chacune des équipes

Maintien du nombre de clubs participant, 36 clubs au maximum.

- A minima : **1 Educateur fédéral licencié titulaire du CFF2**
(sur 1 des 2 équipes)
& **1 Animateur licencié attesté du CFF2 module U13** (sur l'autre).
- Disposer de **12 joueurs minimums par année d'âge** (12 U12 + 12 U13),

Programmation de la saison :

Saison en 3 phases :

- Phase 1 : Plateaux de brassage
- Phase 2 : Poules de niveau +
- Phase 3 : Poule de niveau ++



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Réglementation

Obligation de justifier toute absence sur une rencontre (et donc sur la F.M.I.).

L'absence d'éducateur suffisamment diplômé notifiée sur la feuille de match est préjudiciable pour l'équipe et pour le club concerné dans le cas où ces absences sont constatées à plusieurs reprises : **À partir de 3 absences non excusées d'éducateur**, constatées par la commission, **le club concerné pourra ne pas être repris la saison suivante sur le Critérium**. La Commission peut annuler une notification d'absence une fois par phase et par équipe si le motif de l'absence spécifié sur la feuille de match est jugé recevable.

De plus, si ce cumul de 3 absences minimum est constaté au cours des 1^{ère} ou 2^{nde} phases, **la Commission peut décider la sortie du dit club du Critérium Espoirs pour le reverser sur le dispositif Critérium Départemental par année d'âge en cours de la saison.**



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Réglementation (fin)

- Mutations : 4 joueurs mutés dont 2 hors période
- 6 joueurs minimum par équipe.

Surclassement U10-U11 Espoirs

Sauf dérogation (PSG)

3 U9 par équipe U10

3 U10 par équipe U11

Les U12 F peuvent jouer avec les U11 uniquement.

Surclassement U12/U13 Espoirs

Sauf dérogation (PSG)

3 U11 par équipe U12

3 U12 par équipe U13

Les U14 F peuvent jouer avec les U13 uniquement.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Dérogation pour le Paris Saint Germain F.C.

La Commission, au vu du statut professionnel du club du Paris Saint Germain F.C. et du niveau de ses équipes, après entretien avec les responsables du club, et après validation du Bureau du Comité de Direction du District, publie les dérogations accordées au club sur nos dispositifs de compétitifs départementales, à savoir pour les critères Espoirs :

- En Critérium Espoirs U11 = Equipe U10
- En Critérium Espoirs U12 = Equipe U11
- En Critériums Espoirs U13 = Equipe U12

La Commission tient à préciser que cette autorisation est valable exclusivement pour le club du Paris Saint Germain F.C., du fait de son statut de club professionnel et que cela est inscrit au règlement de la compétition.

Tout autre club ne pourra pas bénéficier des mêmes mesures et se devra de respecter les règlements en vigueur, le cas échéant il sera passible des sanctions prévues au règlement des compétitions.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

ÉPREUVE TECHNIQUE : JONGLERIE
en U12-U13 Espoirs uniquement :

Vainqueur.s de l'épreuve de jonglerie

Valorisation au classement

1^{ère} Phase (brassage/plateaux)

1 pt au 1^{er} / 0,5 pt au 2^{ème} / 0 pt aux 3^{ème} & 4^{ème}



2^{ème} & 3^{ème} phase

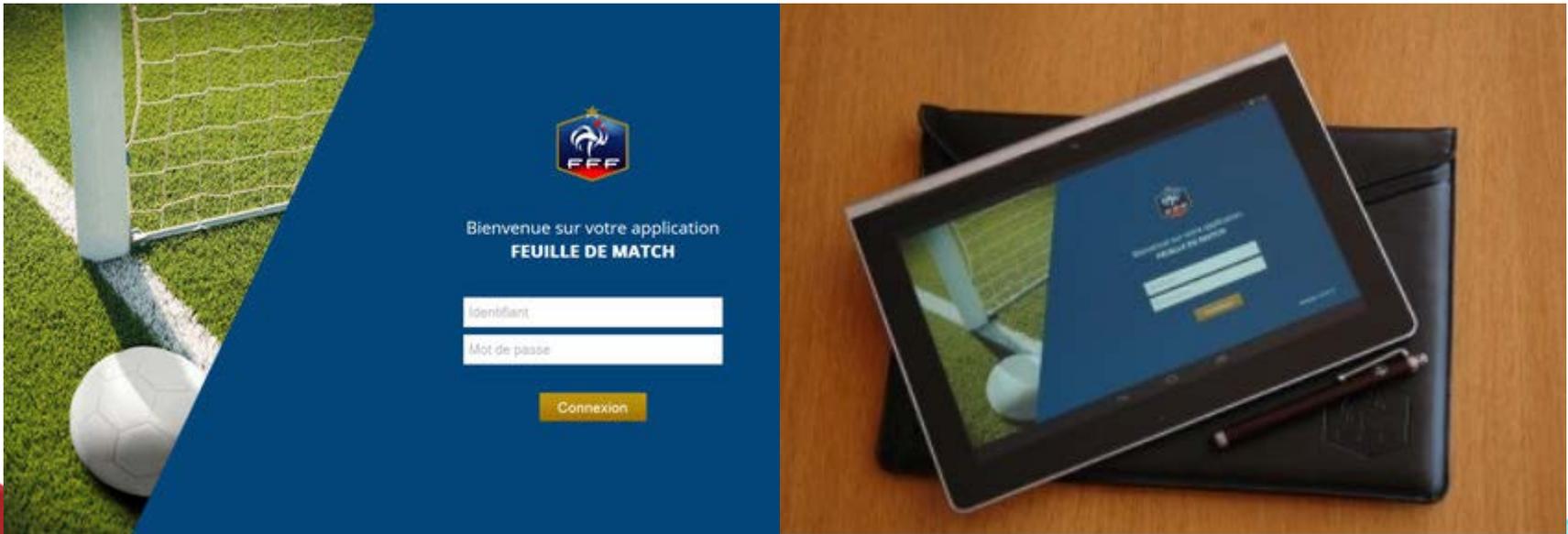
1 pt au vainqueur de l'épreuve





DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

3. MODALITÉS ADMINISTRATIVES





DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Feuille de Match Informatisée

Informations importantes

- Création de votre accès footclubs
Voir avec votre secrétariat
- Sauvegarde de vos identifiants





DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Feuille de Match Informatisée

Règlementation : Annexe 11 RS DYF

Si sur une période de 3 mois Non utilisation de la F.M.I.

Non-utilisation de la F.M.I. (par équipe)	Sanctions
1 ^{ère} non-utilisation	Avertissement + amende de 30€
2 ^{ème} non-utilisation	Amende de 100 €
3 ^{ème} non-utilisation, et au-delà	Match perdu par pénalité au club fautif, le club adverse conservant le bénéfice des points et des buts acquis sur le terrain



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

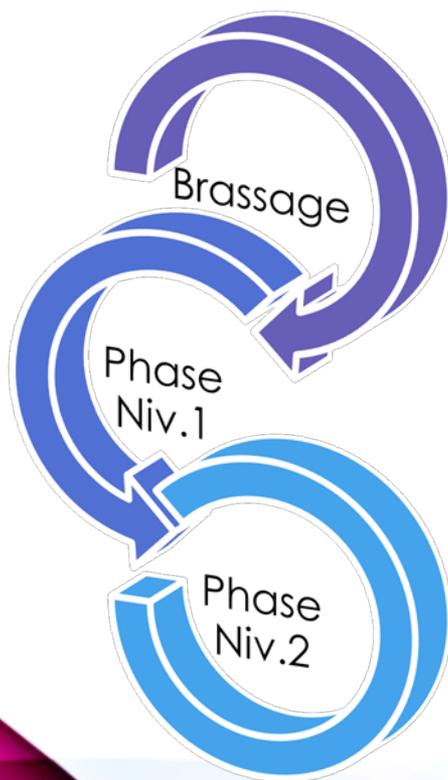
Modalité administrative : Feuille de JONGLERIE U12-U13

- ❖ Les résultats de la jonglerie doivent obligatoirement être retranscrits sur la tablette F.M.I. en « observations d'après match »
- ❖ *Sur la feuille de match papier à la rubrique : « tirs au but »*
- ❖ L'envoi des feuilles de jonglerie est obligatoire et elles doivent arrivées obligatoirement avant le mardi 12h au District
(Possibilité de la scanner ou/et de l'envoyer par email).



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

4. CALENDRIER & FORMAT DES CRITÉRIUMS ESPOIRS





DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Calendrier U10-U11 Espoirs

PHASE 1

18-sept	Sam	J1 - Phase 1
25-sept	Sam	J2 - Phase 1
02-oct	Sam	J3 - Phase 1
09-oct	Sam	Challenge Jour de Coupe T1
16-oct	Sam	J4 - Phase 1
23-oct	Sam VS	MR* - Phase 1

PHASE 2

08-nov	Lun Soir	Réunion Clubs webinaire Phase 2
13-nov	Sam	J1 - Phase 2
20-nov	Sam.	J2 - Phase 2
27-nov	Sam.	J3 - Phase 2
04-déc	Sam.	J4 - Phase 2
11-déc	Sam.	Challenge Jour de Coupe T2
18-déc	Sam VS	MR* - Phase 2
25-déc	Sam VS	
01-janv	Sam VS	
08-janv	Sam	J5 - Phase 2
15-janv	Sam	Challenge Jour de Coupe T3
22-janv	Sam	J6 - Phase 2
29-janv	Sam	J7 - Phase 2
05-févr	Sam	J8 - Phase 2
12-févr	Sam	J9 - Phase 2
19-févr	Sam VS	MR* - Phase 2

PHASE 3

07-mars	Lun Soir	Réunion Clubs webinaire Phase 3
12-mars	Sam	J1 - Phase 3
19-mars	Sam	J2 - Phase 3
26-mars	Sam	J3 - Phase 3
02-avr	Sam	Challenge Jour de Coupe T4
09-avr	Sam	J4 - Phase 3
16-avr	Sam VS	J5 - Phase 3
18-avr	Lun Pâques	
23-avr	Sam VS	J6 - Phase 3
30-avr	Sam VS	
07-mai	Sam VS	
14-mai	Sam	J7 - Phase 3
21-mai	Sam	J8 - Phase 3
26-mai	Jeu Ass	
28-mai	Sam	
04-juin	Sam	J9 - Phase 3
06-juin	Lun Pent.	
11-juin	Sam	F.Rég. Challenge U11



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Formule U10-U11 Espoirs

Résultats Phase 1

1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
Exempt	Exempt



Répartition Phase 2			
Niveaux 1		Niveaux 2	
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	Exempt	Exempt

Resultats Phase 2			
Niveaux 1		Niveaux 2	
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8



Répartition Phase 3			
Elite	Espoirs		Promotion
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	Exempt	Exempt



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Répartition : Phase de brassage Équipes U10 & U11 Espoirs

Poule A	Poule B
CLAYES SOUS BOIS USM	CARRIERES SUR SEINE US
ELANCOURT OSC	BAILLY NOISY SFC
EXEMPT	CARRIERES GRESILLONS AS
FONTENAY LE FLEURY FC	CHATOU AS
GUYANCOURT ES	CONFLANS FC
MARLY LE ROI US	EXEMPT
MAULOISE US	HOUILLES AC
MAUREPAS AS	ST GERMAIN FC
MONTIGNY LE BX AS	MANTOIS 78 FC
NEAUPHLE PONT. RC	MONTESSON US
PLAISIROIS FO	MUREAUX OFC
RAMBOUILLET FC	PARIS SAINT GERMAIN FC
TRAPPES ES	POISSY AS
VELIZY ASC	SARTROUVILLE ES
VERSAILLES 78 FC	VERNEUIL ENTENTE FOOT
VOISINS FC	VILLENES ORGEVAL FC



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Calendrier U12-U13 Espoirs

PHASE 1

18-sept	Sam	J1 - Phase 1
25-sept	Sam	J2 - Phase 1
02-oct	Sam	J3 - Phase 1
09-oct	Sam	Festival Foot U13 Pitch T1
16-oct	Sam	J4 - Phase 1
23-oct	Sam VS	MR* - Phase 1

PHASE 2

08-nov	Lun Soir	Réunion Clubs webinaire Phase 2
13-nov	Sam	J1 - Phase 2
20-nov	Sam.	J2 - Phase 2
27-nov	Sam.	Festival Foot U13 Pitch T2
04-déc	Sam.	J3 - Phase 2
11-déc	Sam.	J4 - Phase 2
18-déc	Sam VS	MR* - Phase 2
25-déc	Sam VS	
01-janv	Sam VS	
08-janv	Sam	J5 - Phase 2
15-janv	Sam	J6 - Phase 2
22-janv	Sam	J7 - Phase 2
29-janv	Sam	J8 - Phase 2
05-févr	Sam	J9 - Phase 2
12-févr	Sam	Festival Foot U13 Pitch T3
19-févr	Sam VS	MR* - Phase 2

PHASE 3

07-mars	Lun Soir	Réunion Clubs webinaire Phase 3
12-mars	Sam	Festival Foot U13 Pitch T4
19-mars	Sam	J1 - Phase 3
26-mars	Sam	J2 - Phase 3
02-avr	Sam	J3 - Phase 3
09-avr	Sam	J4 - Phase 3
16-avr	Sam VS	Finale Dptal Festival Foot U13 Pitch
18-avr	Lun Pâques	
23-avr	Sam VS	J5 - Phase 3
30-avr	Sam VS	
07-mai	Sam VS	
14-mai	Sam	J6 - Phase 3 Finale Rég. Festival Foot U13 Pitch
21-mai	Sam	J7 - Phase 3
26-mai	Jeu Ass	
28-mai	Sam	
04-juin	Sam	J8 - Phase 3
06-juin	Lun Pent.	
11-juin	Sam	J9 - Phase 3



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Formule U12-U13 Espoirs

Résultats Phase 1		
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	8
9	9	9
10	10	10
11	11	11
12	Exempt	Exempt



Phase 2		
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	8
9	9	9
10	10	10
11	11	11
12	Exempt	Exempt

Résultats Phase 2		
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	8
9	9	9
10	10	10
11	11	11
12	Exempt	Exempt



Repartition Phase 3			
Elite	Espoirs		Promotion
1	1	1	1
2	2	2	2
3	3	3	3
4	4	4	4
5	5	5	5
6	6	6	6
7	7	7	7
8	8	8	8
9	9	Exempt	Exempt
Exempt	Exempt	Exempt	Exempt



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Répartition : Phase de brassage Équipes U12 & U13 Espoirs

POULE A	POULE B	POULE C
ELANCOURT OSC	ACHERES CS	BOUAFLE FLINS ES
FONTENAY LE FLEURY FC	BAILLY NOISY SFC	CARRIERES GRESILLONS AS
GUYANCOURT ES	CARRIERES SUR SEINE AS	CHANTELOUP US
MAULOISE US	CONFLANS FC	CHATOU AS
NEAUPHLE PONT. RC	HOUILLES AC	LIMAY ALJ
PLAISIROIS FO	MARLY LE ROI US	MANTOIS 78 FC
RAMBOUILLET FC	MAUREPAS AS	MONTESSEON US
TRAPPES ES	MONTIGNY LE BX AS	MUREAUX OFC
VELIZY ASC	SARTROUVILLE ES	PARIS SAINT GERMAIN FC
VOISINS FC	VERSAILLES 78 FC	POISSY AS
YVELINES US	VILLENNES ORGEVAL FC	ST GERMAIN FC
<i>EXEMPT</i>	<i>EXEMPT</i>	VERNEUIL ENTENTE FOOT



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

PHASE 1 : Brassage
FORMULE : PLATEAUX

Sur 4 journées :

Plateaux à 3 ou 4 équipes
Uniquement 2 rencontres par journée

Objectif :

Rencontrer plus d'équipes
(8 au lieu de 5 auparavant)
donc effectuer un brassage plus important
en vue de la 2nde phase de niveau



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

5. INTERVENTION ARBITRAGE

Intervenant :



PILLEMONT Stéphane

Membre de la C.D.A.

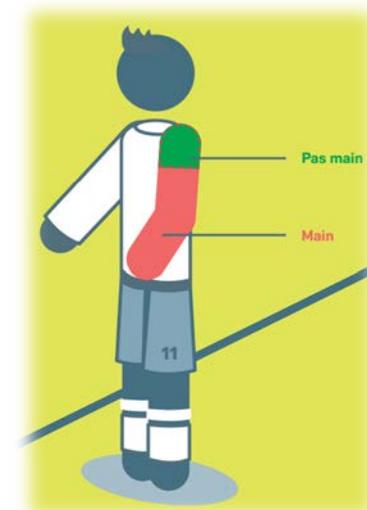
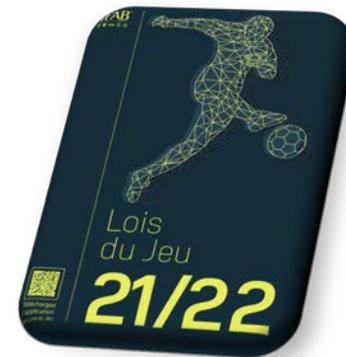


Les Nouveautés de la saison en matière de lois du jeu :

Peu de modifications notables cette année exception faites des mains avec l'introduction du « **geste naturel** »

Une main sera donc sanctionnée si :

- 1) Elle est délibérée (main vers le ballon) ;
- 2) Elle augmente la surface corporelle du fautif **SAUF** si sa position est naturelle (ex : joueur qui saute) ;
- 3) Un joueur marque de la main (pour son camp) ;
- 4) Un joueur marque un but immédiatement après avoir récupéré le ballon de la main



Rappel des bonnes pratiques

- Sur les critères espoirs U12-U13, les arbitres assistants doivent être des joueurs ;
- Il vous appartient de les former à la fonction d'arbitre assistant et au jugement du hors-jeu avec le support qui vous sera envoyé très prochainement ;
- Des arbitres bien formés = une rencontre de qualité dans un contexte plus serein...



**La C.D.A se déplacera
s'il le faut pour vous
aider !**



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Les Nouveautés de la saison en matière de formation et de contenu sur les lois du jeu :

La C.D.A. & le département Technique du district travaillent à la réalisation de 2 supports :

1. **Un premier visant à donner des outils aux éducateurs pour apprendre les lois du jeu aux jeunes joueurs**, étant rappelé que sur les compétitions U12-U13, l'arbitre assistant doit être à tour de rôle un joueur de l'équipe.

Ce support sera présenté en format Webinaire aux éducateurs des U10 aux U13, la date reste encore à définir.

Il sera ensuite accessible pour de la formation en e-learning pour aider les clubs dans le recrutement et la formation théorique de futurs « Arbitres centraux et assistants », chez les jeunes et adultes.





DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Les Nouveautés de la saison en matière de lois du jeu :

Peu de modifications majeures mais plutôt quelques clarifications des lois déjà existantes.

La C.D.A. & le département Technique du district travaillent à la réalisation de 2 supports :

2. **Le second support est un guide des lois du jeu** beaucoup plus complet à l'image de ce qui a déjà été fait pour le Football à 11. Il est également en cours de finalisation et sera rapidement transmis aux Clubs.

Nous aurions d'ailleurs besoin des clubs pour filmer leurs joueurs dans des situations spécifiques (exécution d'une touche, etc.) pour illustrer les lois du jeu.

Merci aux Clubs, qui souhaitent collaborer dans ce sens, de transmettre leurs coordonnées.





DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL



LES ACTIONS ET PROJETS DE LA C.D.A

1. La CDA n'organisera plus de **formation spécifique de Très Jeunes Arbitres (13-14 ans)** puisque la formation initiale (football a 11) prévoit un âge d'entrée des 13 ans.
En cas d'inscription d'une candidat arbitre de cet âge, un module supplémentaire sera présenté durant la FIA.
2. **Des formations d'Arbitres Certifiés Football Animation (pas de critère d'âge)** reprendrons à raison de trois sessions dont les dates restent à fixer.
Une formation au District et deux délocalisées dans des Club.
Nous cherchons à cet égard des clubs volontaires **qui** souhaiteraient accueillir dans leur structure, des mercredis après-midi cette formation.

Contactez le service arbitrage du District : 01 80 92 80 25



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

LES ACTIONS ET PROJETS DE LA C.D.A

Enfin, La CDA se tient à la disposition de tout Club qui souhaiterait organiser une sensibilisation aux lois du jeu ou structurer un pôle arbitrage en lien avec le référent arbitrage du Club. Des formateurs peuvent être dépêchés sur place pour sensibiliser les différents acteurs aux lois du jeu et à la fonction d'arbitre.

Contactez le service arbitrage du District : 01 80 92 80 25



APPRENTISSAGE DU RÔLE DE « JOUEUR ARBITRE-ASSISTANT »

Des outils sont mis à votre disposition :

1. Pour former vos joueurs aux règles du jeu.
2. Pour former vos joueurs au rôle d'arbitre assistant.
1. Le livret des lois du jeu « Foot à effectif réduit »
(mise à jour en court de finalisation)
2. Le guide de l'Arbitrage à la touche des joueurs U12 & U13
3. Le diaporama PDF sur « les gestes élémentaires du joueur « arbitre-assistant »
4. Des jeux réduits à mettre en place à l'entraînement
5. **Nouveauté : Un support de formation en e-learning** *(en court de réalisation)*



Outils à télécharger prochainement sur notre site internet : « Rubrique Pratique U12-U13 »

Envoi par email à chaque responsable d'Equipes identifiés



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

5. INTERVENTION TECHNIQUE

Intervenant :



Franck BARDET

*Conseiller Technique Départemental
Développement et Animation des Pratiques*



La Partie Technique

1

- Pour une reprise réussie

2

- L'épreuve technique : Jonglerie

3

- La gestion de la rencontre
& le coaching de l'Éducateur

4

- La formation continue

5

- L'observation de match

6

- La détection U13

RETOUR AU FOOT **SOUS LE SIGNE DU PLAISIR**

- **Un accueil adapté**

- 1 Sécurisé
- 2 Chaleureux

- **Une approche inclusive**

- 1 Intégration
- 2 Le jeu avant l'enjeu

- **Une pédagogie adaptée à l'entraînement**

- 1 Ludique
- 2 Entraînante

- **Le rôle majeur de l'encadrement**

- 1 Educateurs
- 2 Dirigeants

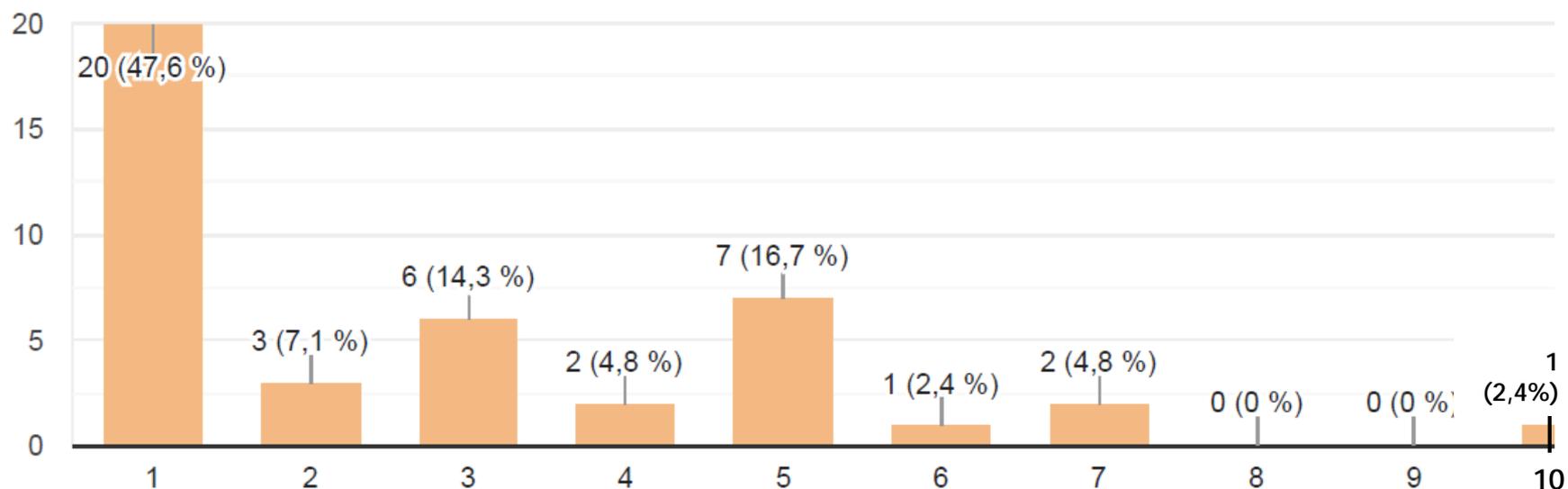
OPPORTUNITE

Transformer le modèle du club

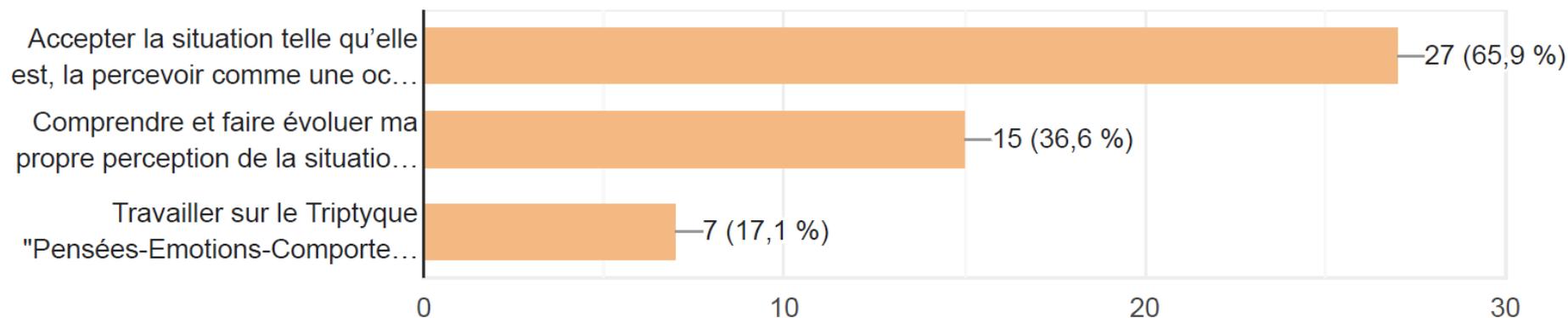
Votre État d'Esprit pour cette Rentrée 2021

Quel est votre niveau de stress pour ce début de saison ?

42 réponses



Quelles sont pour vous les meilleures solutions pour faire face à la situation actuelle ?





Épreuve Technique : Jonglerie U12-U13

Rappel des Objectifs :

Perfectionnement de la technique individuelle :
maîtrise du ballon

Amélioration de la **Concentration** lors
de la réalisation d'un geste technique

Autonomie : **Collaboration** avec un partenaire,
adversaire de jeu pour le comptage
des jongles en statique



Défi collectif : Etape 1 statique :
prise en compte du résultat
des 8 meilleurs joueurs de l'équipe

Etape 2 en mouvement :
prise en compte du cumul
du nombre de duels gagnés





Calendrier des Épreuves de Jonglerie



*Progression du joueur
sur la saison
différenciation joueur U12 & U13*

Étape 1 - U13 : Jonglerie statique

Du 18/09 au 16/10/2021

Étape 2 - U13 : Jonglerie en mouvement

Du 03/11 au 11/06/2022

Étape 1 - U12 : Du 18/09 au 19/02/2021

Étape 2 - U12 : Du 12/03 au 11/06/2022



Épreuves de Jonglerie – Etape 1

Objectifs :

Jonglage statique en miroir :

Effectuer le maximum de jongles :

Pied droit sur 1' / Pied gauche sur 1'

et Tête sur 30''

Avec obligation de reposer

le pied de frappe au sol

après chaque touche de balle



**Si le ballon tombe au sol avant la fin du temps imparti,
le joueur peut jongler à nouveau, mais en reprenant le comptage à zéro.**

Une seule tentative par joueur.

Il n'y a pas de nombre maximal de jongles à atteindre.

C'est le score obtenu qui est retenu et inscrit sur la feuille de suivi.



Protocole – Etape 1

Objectif :

Assurer le bon déroulement de l'épreuve

Les joueurs, en activité devront respecter les principes de distanciation physique de **2 mètres minimum entre 2 joueurs** (binôme adverse) et **5 mètres entre groupes de binômes** de joueurs pour ne pas gêner le.s joueur.s en activité.

Seuls les coaches de chaque équipe sont habilités à **se déplacer pour recueillir les résultats** auprès des binômes de joueurs en activité.

Matériel Pédagogique : individualisation

1 ballon par binôme de joueurs, soit 6 ballons par équipe..





Épreuves de Jonglerie - Etape 2

Objectif :

*Duel de jonglage en mouvement
sans que le ballon touche le sol
entre 2 joueurs adversaires*

*dans un couloir de 4 mètres de large
sur une distance de 26 mètres
en 25' (temps maximum)*





Protocole – Etape 2



Objectif :

Assurer le bon déroulement de l'épreuve

Les joueurs, en activité devront respecter les principes de distanciation physique de **2 mètres minimum entre 2 joueurs** (partenaires)

et **4 mètres entre chaque équipe** de joueurs.

Seuls les coaches de chaque équipe sont habilités à **se déplacer pour chronométrer à l'arrivée et noter les résultats.**

Matériel Pédagogique : Préconisation

1 ballon pour 2 joueurs, soit 12 ballons (6 par équipe au minimum).

Couppelles ou cônes pour indiquer :

- les points de départ et d'arrivée surtout si la surface de réparation n'est pas tracée
- la zone des 4 mètres de distance entre les 2 équipes

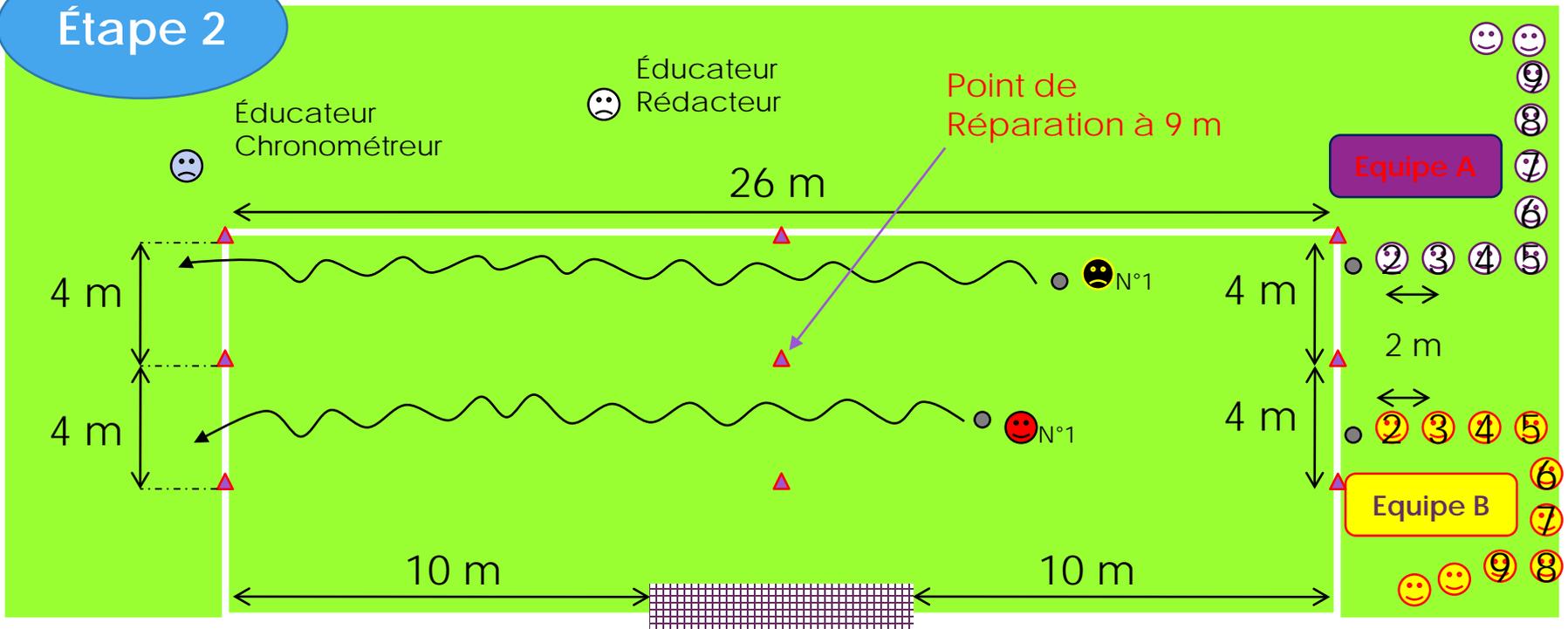


Protocole – Etape 2

Implantation :

2 ateliers de jonglerie en mouvement sont positionnés côte à côte, des jalons ou cônes écartés de **4 mètres** marquent le couloir réservé à chaque équipe. Les jalons ou cônes marquant les lignes de départ et d'arrivée sont distants **de 26 mètres** l'un de l'autre (*distance = longueur de la surface de réparation football à 8*).

Étape 2





Épreuve Technique : Jonglerie U10-U11

Nouveauté Objectifs :

Perfectionnement de la technique individuelle :
maîtrise du ballon

Amélioration de la **Concentration** lors
de la réalisation d'un geste technique

Autonomie : **Collaboration** avec un partenaire de club
pour le comptage des jongles en statique



Défi individuel : Etape 1 statique :
prise en compte du résultat
du meilleur essai

Etape 2 en mouvement :
prise en compte du temps
de trajet pour accomplir la distance définie
sur le meilleur essai





Calendrier des Épreuves de Jonglerie



*Progression du joueur
sur la saison
différenciation joueur U10 & U11*

Étape 1 - U11 : Jonglerie statique

Du 18/09 au 12/02/2021

Étape 2 - U11 : Jonglerie en mouvement

Du 12/03 au 04/06/2022

Étape 1 - U10 : Du 18/09 au 12/02/2021

Étape 2 - U10 : Du 12/03 au 04/06/2022



Épreuves de Jonglerie - Etape 1

Objectifs :

Jonglage statique en miroir :

Effectuer le maximum de jongles :

Pied droit ou pied gauche sur 40'' /

Pied droit/gauche alterné sur 40''

et Tête sur 20''

Avec obligation de reposer

le pied de frappe au sol

après chaque touche de balle





Épreuves de Jonglerie - Etape 2



Objectif :

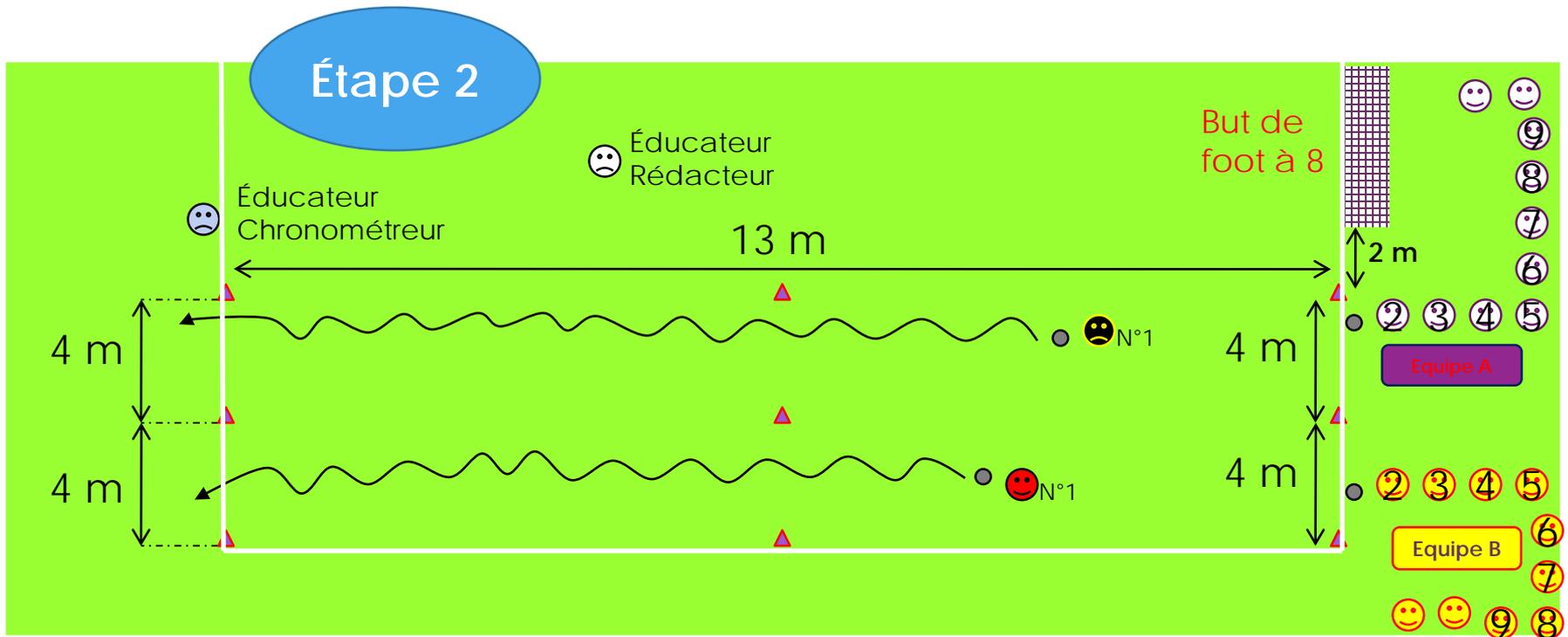
*Jonglage en mouvement
sans que le ballon touche le sol
(1 à 2 rebond autorisé dans la phase d'apprentissage)
sur une distance de 13 mètres
(2 à 3 essais maximum)
dans un couloir de 4 mètres de large
La distance de 13 mètres
est à parcourir en un minimum de temps
(20'' maximum)
Afficher un classement chaque semaine
et valoriser la progression des joueurs*



Protocole – Etape 2

Implantation :

2 ateliers de jonglerie en mouvement sont positionnés côte à côte, des jalons ou cônes écartés de **4 mètres** marquent le couloir réservé à chaque équipe. Les jalons ou cônes marquant les lignes de départ et d'arrivée sont distants **de 13 mètres** l'un de l'autre (*distance = largeur de la surface de réparation football à 8*).





Protocole - Etape 1 & 2



Objectif :

Assurer le bon déroulement de l'épreuve

Les protocoles U10-U11 étape 1 & 2 sont identiques aux protocoles des U12-U13.

Le Matériel Pédagogique utilisé est également identique.

La grande différence réside dans le jour de pratique de l'épreuve qui pour les U10-U11 n'est pas effectuée le jour de match mais sur l'une des séances d'entraînement de la semaine de la rencontre.

Votre objectif en tant que coach est de noter la progression de vos joueurs chaque semaine pour leur faire un retour individuel tous les mois et global à chaque fin de phase et d'étape.

À vous de jouer !



Gestion de la Rencontre et de son environnement



*Objectif : Préserver la santé des joueurs
et de l'Encadrement*

Seuls les joueurs, les encadrants (2 par équipe), l'arbitre central et les « arbitre-assistants » en activité sont **autorisés à pénétrer sur le terrain de jeu et les abords** (bancs de touche, zone technique...).

Le public (spectateurs, accompagnateurs, parents) doivent impérativement se tenir derrière la main courante du terrain ou à 5 mètres minimum des lignes de pourtour du terrain de football à 11 s'il ne dispose pas de barrière de délimitation. L'obligation du port du masque et de la distanciations physiques de 2 mètres minimum entre chaque personne du public dépendent de la réglementation du site d'accueil (informez-vous !).

Pendant la rencontre, seul l'éducateur principal responsable de chaque équipe est **habilité à interagir**, parler à ses joueurs, tout en respectant la délimitation de sa zone technique (5 m x 2 mètres).

LA GESTION DE LA RENCONTRE & LE COACHING

Procédure : « Mieux vaut prévenir que guérir »



Avant le match

- Briefing sur le terrain
en respectant les distanciations
physiques (2 m)
- Pas de protocole Fair-Play

Pause(s) Coaching

En U10-U11 : 12' - **25'** - 37'

En U12-U13 : 15' - **30'** - 45'

- ▶ Regroupement sur le terrain
avec respect des distanciations
physiques (2 m)
- ▶ Echange avec les joueurs sur
leur perception du jeu
- ▶ Consignes auprès des joueurs :
vérification, consolidation,
modifications...
En U10-U11 : **2' max** à la 12' et 37'
En U12-U13 : **2' max** à la 15' et 45'

Pendant le match

- Limiter les Interventions et Interactions
- **Obligation pour les joueurs suppléants et les 2 encadrants**
de se situer sur le banc de touche
(si disponible) ou **en zone technique**
(marquage coupelles obligatoire)
- Port de la chasuble (numérotée)
pour les joueurs suppléants et
joueurs « arbitre-assistants »

Après le match

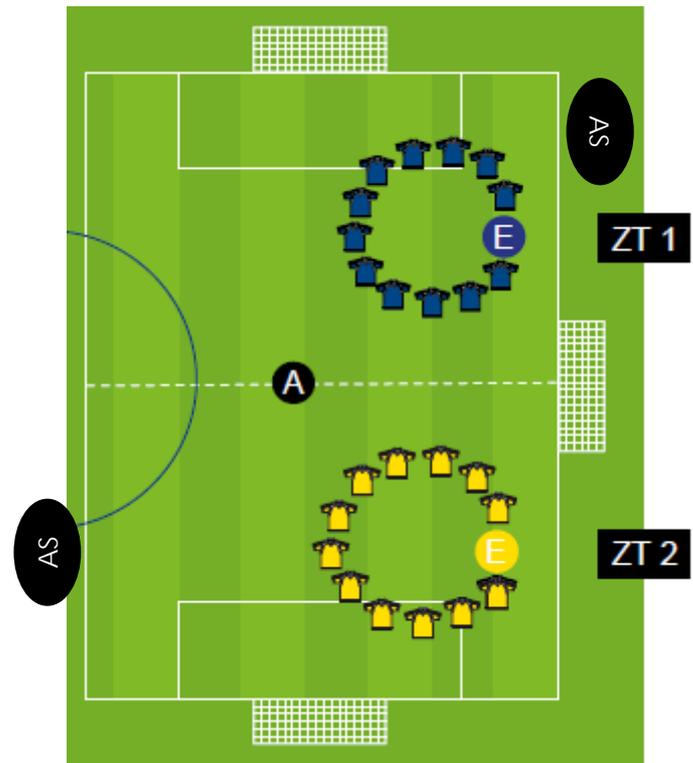
- ▶ Pas de protocole Fair-Play
- ▶ Débriefing succinct sur le terrain
avec respect des distanciations
physiques (2 m)
- ▶ Hydratation :
gourde ou bouteille d'eau
individuelle numérotée

COACHING & PAUSES COACHING

Objectif pour l'Éducateur.trice :

Limitation des interventions des l'Éducateurs au cours de la partie :

- Faire preuve de **modération** sur les **conseils prodigués aux joueurs U10 à U13** lors de chaque rencontre (observer, prendre des notes, valoriser, encourager) ;
- **Agir** sur les **dérives des encadrants** qui **téléguident** les joueurs (faire prendre conscience à son collègue de manière courtoise) ;
- **Optimisation des conseils** donnés :
 - Être **précis** et **concis** ;
 - Uniquement des **encouragements** et des **renforcements positifs** relatifs aux tentatives et aux attitudes des joueurs ;
 - **Ne pas être directif** mais **questionner le joueur pour le faire réfléchir, en cours de jeu, si nécessaire...**



ZT : Zone Technique
A : Arbitre centrale
AS : Arbitre assistant
E : Educateur

PAUSE COACHING

catégorie U11

LA MI-TEMPS DES U11

- Veiller au respect des 50 % de temps de jeu minimum par joueur, donc à effectuer la rotation des joueurs remplaçants

PAUSE	MI-TEMPS OU INTER-MATCH
Durée ?	5 minutes
Où ?	Sur le terrain
Qui ?	Les joueurs et l'éducateur (max 2 adultes licenciés)
Les bonnes attitudes ?	Faire boire les enfants Parler calmement et sans précipitation
Les points importants ?	<p>Se calmer Revenir sur les principes de jeu. Donner la parole aux enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Est-on bien organisé ? Par rapport au système de jeu • Les choses que l'on voulait faire ? Celles que l'on a bien réalisées ? • Se limiter à un point offensif et un point défensif <p>Positiver et valider les objectifs de la seconde période ou rencontre. Faire les rotations nécessaires.</p> <p>Encourager</p>
Sur quels éléments rebondir ? Se limiter à 1 point	<p>Les phases de jeu : Mon équipe a la ballon, mon équipe n'a pas la ballon et les transitions.</p> <p>Principes de jeu : Occupation du terrain...</p> <p>Intentions de jeu : Privilégier les attitudes positives, les initiatives de vos joueurs dans le jeu</p>

PAUSE COACHING CATÉGORIE U13

PAUSE	COACHING 1	COACHING 2
Quand ?	A la 15 ^{ème} minutes de jeu - Décision de l'arbitre	A la 45 ^{ème} minutes de jeu - Décision de l'arbitre
Durée ?	2 minutes	2 minutes
Où ?	Sur le terrain à l'angle des 13 mètres	Sur le terrain à l'angle des 13 mètres
Qui ?	Les joueurs et l'éducateur (max 2 adultes licenciés) - Demandez aux parents de rester à l'écart	
Les bonnes attitudes ?	Faire boire les enfants - Parler calmement et sans précipitation	
Les points importants ?	<ul style="list-style-type: none"> • En lien avec la causerie d'avant match • Ressortir un point positif • Revenir sur un point du jeu off ou déf • Faire les rotations si nécessaires • Conclure par un élément positif et des encouragements 	<ul style="list-style-type: none"> • En lien avec la mi-temps. • Ressortir un point positif, • Revenir sur un point du jeu off ou def • Faire les rotations si nécessaires • Conclure par un élément positif et des encouragements
Sur quels éléments rebondir ? Se limiter à 1 point	<ul style="list-style-type: none"> • Est-on bien organisé ? Par rapport au système de jeu • Les choses que l'on voulait faire off et déf ? • Celles que l'on a bien réalisées off et déf ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Est-on bien organisé ? Par rapport au système de jeu Les choses que l'on voulait faire off et déf ? Celles que l'on a bien réalisées off et déf ?

- Durant chaque pause coaching (comme à la mi-temps), procéder au **remplacement des joueurs** officiant comme joueur "**Arbitre-assistant**" ;

- Veiller au **respect des 50 % de temps de jeu minimum par joueur**, donc à faire tourner les remplaçants ;
- Enfin, **respecter les 2'** de temps de pause, sans grappiller de temps supplémentaire.

FORMATION CONTINUE DE L'EDUCATEUR : WEBINAIRE 2021&2022

Evolution des contenus du C.F.F. niveau 2 module U13

Afin de vous permettre de continuer votre progression en temps qu'éducateur dans la catégorie U.13 :

- Actions de formation continue Gratuites sur inscription en 2021 & 2022
- Présentation : mises à jour, nouveaux contenus et outils...
- Prérequis : être diplômé C.F.F.2, attesté module U13 ou Initiateur 2 au minimum
- Pour les éducateurs diplômés de l'Initiateur 2 - Incitation à vous inscrire au CFF2 Module U13 dès cette saison

LIVRET DU STAGIAIRE - U13

L'EDUCATEUR

LES PROCÉDÉS

SOMMAIRE

LE JOUEUR ET LE JEU

- CONNAISSANCE DU JOUEUR
- CONNAISSANCE DU JEU
- COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

L'ENTRAÎNEMENT

- SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT
- CONCEPTION DE L'ENTRAÎNEMENT
- SÉANCE TYPE
- PROCÉDÉS D'ENTRAÎNEMENT
- MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
- DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
- TABLEAU DES PRINCIPES DE JEU
- PROGRAMMATION U13
- PROGRAMMATION «VIERGE»

L'ACCOMPAGNEMENT

- CLIMAT D'ENTRAÎNEMENT
- COMPORTEMENT DE L'EDUCATEUR
- LOIS DU JEU
- RÈGLES DU JEU / RÈGLES DE VIE

LA CERTIFICATION

- PROCESSUS
- RAPPORT DE STAGE
- FICHE D'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

LES RESSOURCES

- SCHEMA NATIONAL
- PROGRAMME EDUCATIF FÉDÉRAL
- CITOYENNETÉ

ON A LE BALLON

	Jeu	Facile	Bas	Difficile
1 Créer et utiliser des espaces	Situation	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
2 Jouer dans les intervalles et entre les lignes	Situation	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
3 Jouer à l'appui après avoir fini collectivement	Situation	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
4 Jouer combiné pour créer un nombre	Situation	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
5 Se démarquer pour finir et décaler, passer ou finir	Situation	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile

FICHE DE CRÉATION DE SÉANCE

PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES

L'entraide	La passe à 10
La carré magique	L'appui

EXERCICES SPÉCIFIQUES

Fiction	Techniques Défensives
---------	-----------------------

PRÉPARATION PHYSIQUE

Endurance	Vitesse
Coordination motrice	Souplesse
Gainage	Prévention

DIVERS

Exercices d'échauffement	Jeu d'œil
Jonglages	La technique
Coups de pied arrêtés	Capitales

FICHE DE PROCÉDÉ VIERGE

FICHE DE SÉANCE VIERGE

ON N'A PAS LE BALLON

	Jeu	Facile	Bas	Difficile
6 Faire la progression de l'entraide, organiser et réorganiser les alignements	Situation	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
7 S'organiser en déséquilibre	Situation	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
8 Désamorcer et être actif dans le CJO (une before-but)	Situation	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
9 Défendre son but, récupérer ou dégager le ballon	Situation	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile
	Exercice	Facile	Bas	Difficile

FORMATION CONTINUE DE L'EDUCATEUR : WEBINAIRE 2021&2022

Evolution des contenus du C.F.F. niveau 1 & Module U11

Afin de vous permettre de continuer votre progression en temps qu'éducateur dans la catégorie U.11 :

- Action de formation continue Gratuite sur inscription en 2021 & 2022
- Présentation : mises à jour, nouveaux contenus et outils...
- Prérequis : être diplômé C.F.F.1, attesté module U11 ou Initiateur 1
- Pour les éducateurs diplômés de l'Initiateur 1 : Incitation à vous inscrire au CFF1 Module U11 dès cette saison

LIVRET DU STAGIAIRE - U13

L'EDUCATEUR

LES PROCÉDÉS

SOMMAIRE

LE JOUEUR ET LE JEU

- CONNAISSANCE DU JOUEUR
- CONNAISSANCE DU JEU
- COMPÉTENCES À DÉVELOPPER

L'ENTRAÎNEMENT

- SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT
- CONCEPTION DE L'ENTRAÎNEMENT
- SÉANCE TYPE
- PROCÉDÉS D'ENTRAÎNEMENT
- MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
- DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
- TABLEAU DES PRINCIPES DE JEU
- PROGRAMMATION U13
- PROGRAMMATION «VERGÉ»

L'ACCOMPAGNEMENT

- CLIMAT D'ENTRAÎNEMENT
- COMPORTEMENT DE L'ÉDUCATEUR
- LOIS DU JEU
- RÈGLES DU JEU / RÈGLES DE VIE

LA CERTIFICATION

- PROCESSUS
- RAPPORT DE STAGE
- FICHE D'ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

LES RESSOURCES

- SCHEMA NATIONAL
- PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL
- CITIZENNETE

		ON A LE BALLON				FICHE DE CRÉATION DE SÉANCE		ON N'A PAS LE BALLON									
CONSCIENCE - PROGRESSER	1	Créer et utiliser des espaces	Jeu	Facile	Bonne	Difficile	PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES	L'entrade	La passe à 10	S'APPRENDRE À LA PROGRESSION	6	Façonner la progression de l'offensive, organiser et réorganiser les alignements	Jeu	Facile	Bonne	Difficile	
	2	Jouer dans les intervalles et entre les lignes	Jeu	Facile	Bonne	Difficile		Le carré magique	L'appui		7	S'organiser en déséquilibre	Jeu	Facile	Bonne	Difficile	
ACTION/MISE - FINIR	3	Jouer à l'appui après avoir fini collectivement	Jeu	Facile	Bonne	Difficile	EXERCICES SPÉCIFIQUES	Fixation	Techniques Défensives	S'ORGANISER POUR PROTÉGER SON BUT	8	Dévoiler et être actif dans le C.A.B. (sans ballon but)	Jeu	Facile	Bonne	Difficile	
	4	Jouer combiné pour créer un sursucre	Jeu	Facile	Bonne	Difficile		PRÉPARATION PHYSIQUE	Endurance		Vitesse	9	Défendre son but, récupérer ou dégager le ballon	Jeu	Facile	Bonne	Difficile
	5	Se démarquer pour frapper et éliminer, passer au filer	Jeu	Facile	Bonne	Difficile			Coordination motrice		Souplesse		Exercices d'échauffement	Jeu d'outil	Jonglages	La technique	Jeu
							DIVERS	Gainage	Postures								
								Chaque de pied écrits	Cabosse								
							FICHE DE PROCÉDÉ VERGÉ										
							FICHE DE SÉANCE VERGÉ										

FORMATION CONTINUE DE L'EDUCATEUR : UTILISATION SUPPORTS NUMÉRIQUES FFF

Mise à jour et Ajout de nouveaux Supports FFF

Afin de vous permettre de continuer votre progression en temps qu'éducateur dans la catégorie U.13 :

Toujours disponible :

- le G.I.F.E.
 - Guide d'appui à la reprise d'activité dans les clubs
 - Guide d'appui à la reprise des activités physiques et sportives au sein du milieu scolaire
 - Guide d'appui à la mise en place de stages pendant les vacances scolaires « vacances foot »
 - Guide Rentrée du foot 2020/2021
- De nouveaux outils conçus par la D.T.N. : Supports d'appui à la reprise de l'activité à télécharger à la rubrique « Technique » du site Internet District :
- Guide d'appuis à la reprise sans contact (mars 2021)
 - Guide Echauffement structuré à visée préventive (à partir des U13-U14)



FORMATION DES ENCADRANTS

Pour celles et ceux qui souhaitent se former :

1^{ères} dates du Certificat Fédéral Football niveau 1

- C.F.F. 1 module U9 de 16 heures
Pendant les vacances de la Toussaint : **25 et 26 octobre 2021**
et hors vacances scolaires : **9 et 10 décembre 2021.**
- C.F.F. 1 module U11 de 16 heures
Hors vacances scolaires,
avant les vacances de la Toussaint : **7 et 8 octobre 2021.**
Puis pendant les vacances de la toussaint : **4 et 5 novembre 2021.**

1^{ères} dates de Certification du C.F.F. niveau 1

- Certification de 8 heures
 - hors vacances scolaires : **25 septembre 2021**
 - Pendant les vacances scolaires : **30 octobre 2021**
 - hors vacances scolaires : **8 janvier 2022**

**Pré-inscription sur notre site Internet : <https://dyf78.fff.fr/formations/>
rubrique : « Formations - Inscriptions Educateurs »**

Contact IR2F : Tel : 01 85 90 03 71 - Email : formations@paris-idf.fff.fr

Pour toutes autres formations et informations : administration@dyf78.fff.fr



FORMATION DES ENCADRANTS

Pour celles et ceux qui souhaitent se former :

1^{ères} dates du Certificat Fédéral Football niveau 2

- C.F.F. 2 module U13 de 16 heures
Hors vacances scolaires : **14 et 15 octobre 2021**
et **18 et 19 novembre 2021**.
- C.F.F. 2 module U15 de 16 heures
Hors vacances scolaires : **22 et 23 novembre 2021**.
et **10 et 11 mars 2022**.

1^{ères} dates de Certification du C.F.F. niveau 2

- Certification de 8 heures
 - hors vacances scolaires : **25 septembre 2021**
 - Pendant les vacances scolaires : **30 octobre 2021**
 - hors vacances scolaires : **8 janvier 2022**

**Pré-inscription sur notre site Internet : <https://dyf78.fff.fr/formations/>
rubrique : « Formations - Inscriptions Educateurs »**

Contact IR2F : Tel : 01 85 90 03 71 - Email : formations@paris-idf.fff.fr

Pour toutes autres formations et informations : administration@dyf78.fff.fr



OBSERVATION DE LA PRATIQUE U10-U11 & U12-U13

Protocole FFF

- Observation de 2 phases de jeu :
 - 3 observations en phase offensive
 - 2 observations en phase défensive.

Soit 5 observations sur une seule rencontre
- 5 observateurs par rencontre :
1 observateur par fiche
- **Adaptation : Possibilité d'utiliser la vidéo pour filmer les rencontres pour simplifier la démarche.**

Merci aux clubs intéressés de le préciser dans le questionnaire réponse

Réunion d'informations en présentiel (ou webinaire)

- Inscription des clubs intéressés via un questionnaire réponse Google form. envoyé prochainement à tous les responsables d'équipes U10 à U13
- Date de réunion à préciser :
à la **mi-octobre 2021**
- Objectif : observation de rencontres sur les journées de Critérium Espoirs
à partir du **13 novembre 2021**

INFORMATION : DÉTECTION U13 & CONCOURS D'ENTRÉE INF CLAIREFONTAINE

1^{ers} Tours Détection U.13 :

Concours d'entrée

Pôle Espoirs INF Clairefontaine 2022

Les 27, 28, 29 octobre 2021 (M ou AM)
pendant les vacances scolaires !

Clôture des inscriptions : Lundi 4 octobre 2021

1^{er} Tour Détection Gardien de But U.13 :

Le Jeudi 11 novembre 2021 (M)

Clôture des inscriptions : Lundi 18 octobre 2021

Contact :

Département Technique 01 80 92 80 27 - administration@dyf78.fff.fr

ÉVOLUTIONS À VENIR

Réunions clubs Intermédiaire

Format Webinaire : les 08/11/2021 et 16/03/2022

Objectifs :

- ❖ Bilan de la Phase terminée (Reprise de la pratique, Constat jeu pratiqué, Etat d'esprit, Résultats sportifs...)
- ❖ Echange sur les évolutions envisagées pour les saisons à venir (*en lien avec les travaux de réflexions engagés depuis plusieurs saisons*) :
 - Evolutions règlementaires (engagement différencié par équipe...)
 - Evolution du calendrier, des différentes phases ;
 - Evolution du défi technique
 - Etc.



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Merci de votre Attention



RÉPONSES AUX QUESTIONS



DISTRICT DES YVELINES DE FOOTBALL

Contacts :

Secrétariat Football Animation

Alexandre OGEREAU: 01 80 92 80 22

Email : administration@dyf78.fff.fr

Commission F. Animation

Joignable tous les lundis
entre 17h30 et 19H00

Département Technique

Franck BARDET – CTD DAP :

01 80 92 80 30 / 06 74 35 43 51

Email : administration@dyf78.fff.fr